

Le très hon. MACKENZIE KING: Ce n'est pas nécessaire. Il n'y a rien d'inscrit au *Feuilleton*. Si nous parcourons les différentes rubriques, en conformité du Règlement, nous arrivons aux mesures des députés. Le Gouvernement avait pensé qu'en autorisant les deux honorables députés à parler aujourd'hui la Chambre aurait avancé ses travaux d'autant.

M. L'ORATEUR: La motion est-elle adoptée?

M. GORDON GRAYDON (Peel): Monsieur l'Orateur, avant de mettre la motion aux voix, je tiens à dire un mot au sujet du débat qu'elle a soulevé. Si nous adoptons la motion portant qu'un jour soit consacré au débat sur l'Adresse, le débat ne sera jamais terminé.

Le très hon. MACKENZIE KING: Mon honorable ami se trompe en affirmant qu'un jour seulement y sera consacré. Il y aura un jour pour les chefs de parti; puis la suite du débat sera renvoyée à plus tard, alors que les honorables députés auront l'occasion de discuter le sujet à loisir.

M. GRAYDON: Il y a quelques années, j'ai entendu le premier ministre parler dans le même sens: il avait pris exactement la même attitude qu'aujourd'hui au sujet de la remise à plus tard du débat sur l'Adresse en réponse au discours du trône. Jamais plus je ne prendrai son avis en ce qui concerne le renvoi de la suite d'un débat. Il se peut que je le fasse dans d'autres circonstances, mais non pas au sujet de la présente motion. A cette occasion le débat sur l'Adresse en réponse au discours du trône s'en était trouvé complètement éliminé.

Si la Chambre adopte la motion, on peut dire qu'il en sera ainsi, comme le premier ministre le sait bien et ainsi que nous en avons déjà fait l'expérience.

Le Gouvernement n'a pas su sonder l'opinion publique, s'il croit que les honorables députés, en dépit de leur arrivée récente dans la capitale, n'ont pas été saisis d'observations les invitant à signaler au Gouvernement le mécontentement immense que soulèvent les questions dont le chef de l'opposition (M. Bracken) a saisi la Chambre aujourd'hui.

Le Gouvernement ne le sait peut-être pas, mais le pays n'admettra pas que le Parlement soit placé dans la situation impossible de n'avoir qu'un jour à consacrer à toutes ces questions. Pour que le premier ministre propose de garroter ainsi le Parlement, il faut qu'il ne sache guère à quoi s'en tenir sur la ligne de conduite que le Gouvernement entend adopter relativement à ces questions, ou qu'il n'ait qu'une vague idée des résultats d'une motion de ce genre.

M. J. H. HARRIS (Danforth): L'honorable député de Témiscouata (M. Pouliot) permettra sans doute à un des honorables députés de cette honorable assemblée de formuler une ou deux observations. Je lui dirai, à lui et aux autres députés, qu'en fixant rigoureusement l'emploi de nos journées, le premier ministre nous a passé, pour ainsi dire, une camisole de force. Ce n'est pas là l'essence de la démocratie, au sens où je l'entends. Tous les membres du parti au pouvoir, le parti libéral, croient défendre la liberté. Mais quelle place a la liberté dans un message comme celui que vient de nous transmettre le premier ministre? Monsieur l'Orateur, on vous met, ainsi qu'à nous, une camisole de force en nous contraignant ainsi de parler tel jour de ceci et tel autre jour de cela. Voilà qui, à mon avis, n'est pas juste à l'endroit de la population du Canada.

Je me dis notamment que la Chambre n'est saisie, en ce moment, d'aucune mesure visant les problèmes auxquels doit faire face le ministre des Affaires des anciens combattants (M. Mackenzie). Quand donc la Chambre pourra-t-elle s'occuper de questions intéressant les anciens combattants, du coût de la vie, de leurs difficultés? On devrait prévoir au moins une occasion, au cours de la présente session, de dissiper leurs craintes, leurs anxiétés. On devrait, monsieur l'Orateur, nous donner l'occasion de discuter cette question, ce que nous ne saurions faire si la présente discussion est limitée à vingt-quatre ou à quarante-huit heures.

En tenant compte de tous les événements de l'heure présente, j'engage les honorables députés à étudier les perspectives d'avenir. Tout, à l'heure actuelle, est instable. On ne peut rien prévoir même d'une journée. Je ne donnerai qu'un exemple avant de reprendre mon siège. Je veux parler du discours radio-phonique du premier ministre (M. Mackenzie King), suivi d'une déclaration du ministre des Finances (M. Abbott). Le premier ministre savait ce que le ministre des Finances avait en vue et ce qu'il allait dire. De son côté, le ministre des Finances était au courant des problèmes que le Gouvernement avait à résoudre et il connaissait la teneur du discours du premier ministre. La population canadienne, stupéfaite, a dû écouter deux discours différents. Le ministre peut sourire, mais la question n'en est pas moins grave et ce n'est pas une façon de la résoudre. Chacun des deux savait ce que l'autre allait dire. C'est le plus bel exemple de mauvaise foi qu'on puisse trouver au Canada depuis la Con-